

LIBRAIRIE HISTORIQUE  
**Fabrice TEISSÈDRE**

82, rue Bonaparte - 75006 Paris - France

Tél. (33)(0)1 43 26 71 17

lecurieux@clavreuil.fr



**LA BORDE (Jean-Benjamin de). Choix de chansons mises en musique par M. de La Borde**, premier valet-de-chambre ordinaire du Roi, gouverneur du Louvre. Ornées d'estampes par J. M. Moreau, dédiées à Madame la Dauphine. Gravées par Moria et Mlle Vendôme. *Paris, Lormel, 1773*, 4 vol. grands in-8. Veau fauve marbré, dos lisses cloisonnés et fleuronés, pièces de titre et de to maison bouteille, encadrement de triple filet doré sur les plats, simple filet doré sur les coupes, tranches dorées (*reliure de l'époque*). **6.000 €**

Un des plus beaux livres illustrés du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Edition originale de ce très beau recueil de 100 chansons, avec texte et musique notée dans un encadrement de double filet noir, chacune précédée par une remarquable estampe d'après Moreau le Jeune (pour le premier volume), Le Bouteux, Le Barbier et Saint-Quentin (pour les autres). Notre exemplaire est complet de toutes ses parties, y compris le portrait-frontispice de La Borde, qui ne fait pas partie à proprement parler de l'édition, et peut faire défaut. L'ouvrage ne connut pas une grande vogue lors de sa parution, mais son intérêt et sa valeur ne cessèrent de croître auprès des collectionneurs tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, spécialement à cause de la finesse et de l'élégance de l'iconographie. Une réimpression anastatique en fut donnée en 1881 par Lemonnier.

Issu d'une famille de fermiers généraux, Jean-Benjamin de La Borde (1734-1794), outre ses fonctions officielles auprès de Louis XV, se passionna essentiellement pour la musique et l'opéra, composant lui-même et produisant de nombreuses pièces.

I. 154 pp. (y compris le titre orné d'une vignette à la lyre et l'introduction sommée des armes de Marie-Antoinette), [2] ff. n. ch. de table, avec un portrait-frontispice en médaillon gravé par Masquelier hors texte et daté de 1774, ainsi que 25 belles vignettes gravées, comprises dans la pagination.

II. 153 pp., avec un frontispice hors texte gravé par Née et Masquelier d'après Le Bouteux (montrant un portrait de Marie-Antoinette en médaillon), ainsi que 25 belles vignettes gravées, comprises dans la pagination.

III. 150 pp., [2] ff. n. ch. de table, avec un frontispice hors texte gravé par Née et Masquelier d'après Barbier, ainsi que 25 belles vignettes gravées, comprises dans la pagination.

IV. 150 pp., [2] ff. n. ch. de table, avec un frontispice hors texte gravé par Née et Masquelier d'après Barbier, ainsi que 25 belles vignettes gravées, comprises dans la pagination.

Quérard IV, 341. Brunet III, 712. Cioranescu, *XVIII*, 35061. Cohen, 534-538.

Exemplaire de A. Grandsire, pharmacien de Langres et collaborateur du Bulletin du bibliophile, avec vignette ex-libris contrecollée sur les premières gardes.

Bel exemplaire.

[DONNEAU DE VIZÉ (Jean)]. **La Brillante journée, ou Le Carrousel des galans Maures, entrepris par Monseigneur le Dauphin.** Avec la compare, les courses, et des madrigaux sur les devises. Se vendra à Versailles le jpur du Carrousel. *Paris, veuve Blageart, 1685, in-4, [2] ff. n. ch. (titre, préface), 48 pp., 28 pp., basane brune, dos à nerfs cloisonné et fleuroné, tranches mouchetées de rouge (reliure de l'époque).* Coiffe supérieure légèrement rognée, deux coins abîmés. Mouillure angulaire en marge. **4.000 €**

L'attribution à Donneau de Vizé est de Roger-Armand Weigert.

Description d'un somptueux carrousel tenu à Versailles le 4 juin 1685, en dépit d'un mauvais temps persistant (cf. les Mémoires de Sourches). Le thème était inspiré du roman intitulé *Histoire des guerres civiles de Grenade*, de Pérez de Hita, dont une nouvelle traduction venait d'être donnée en 1683. Les deux quadrilles étaient celui des Abencérages (mené par le Dauphin), et celui des Zégris (mené par le duc de Bourbon).

Ruggieri, 523.

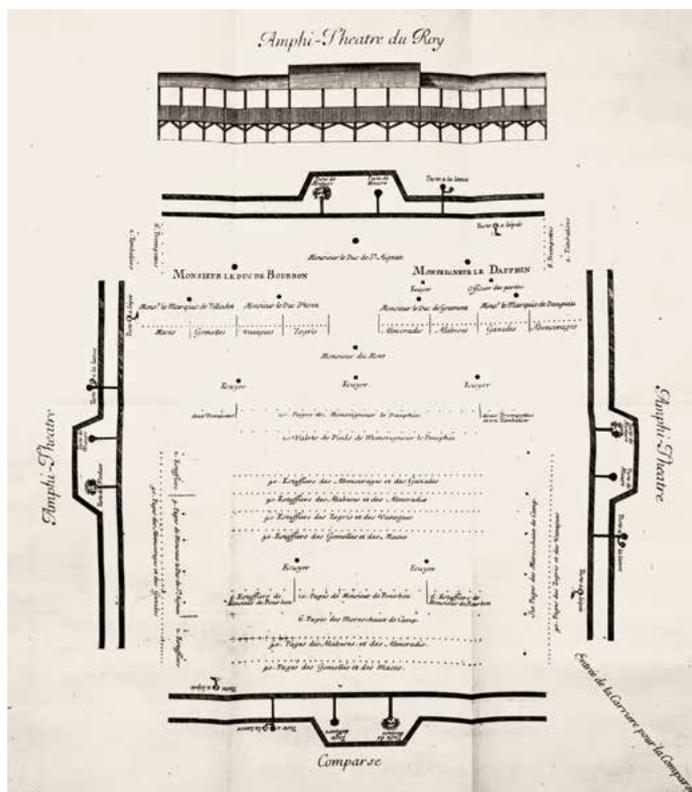
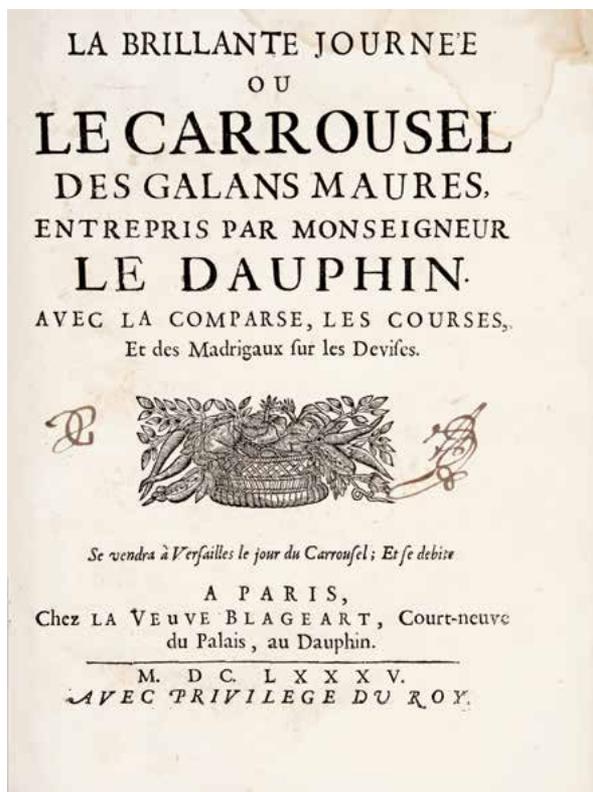
Relié avec :

I. **Seconde relation du Carrousel des galans Maures, entrepris par Monseigneur le Dauphin.** Contenant de nouvelles particularitez ; & quatre grandes planches qui représentent : L'ordre des deux quadrilles dans l'avant-court de Versailles, pour commencer la marche. - La Compare. - L'ordre des chevaliers, & de leur suite pendant les courses. - L'ordre de bataille des deux quadrilles pour sortir de la carrière. Comme aussi tout ce qui regarde les maisons, dignitez, & emplois de chaque chevalier. *Paris, veuve C. Blageart, 1685, [2] ff. n. ch. (titre, préface), 82 pp., 2 pp. de privilège, avec 4 grandes planches dépliantes (2 avec une légère déchirure).*

Au CCF, exemplaires seulement à la BnF et à la Mazarine. Ruggieri, 523.

II. **Carrousel de Monseigneur le Dauphin.** Fait à Versailles le [] de may. Se vendra à Versailles le jour du Carrousel. *Paris, veuve Blageart, 1686, [4] ff. n. ch. (titre, préface, introduction), [67] pp. mal chiffrées 72 (il y a saut de chiffrage de 44 à 49), 63 pp., manque la planche dépliant.*

La date à restituer (laissée en blanc sur le titre) est le 28 mai, d'après la mention manuscrite figurant sur l'exemplaire conservé à la BnF sous la cote 4-Lb37-5382. Au CCF, exemplaires à la BnF, Versailles et INHA. Absent de Ruggieri.



*Une rareté de la collection des Ruggieri*

**PELLISSON-FONTANIER (Paul). La Feste d'Erbaud.** Du 8 octobre 1668, descrite par Mr Peliçon. *S.l. [Blois], s.n. [Jules Hotot], s.d., (1668)*, in-12, 40 pp., maroquin cerise à long grain, dos à nerfs finement cloisonné et fleuroné, double encadrement de triple filet doré avec fleurons d'angle sur les plats, double filet doré sur les coupes, tranches dorées, large encadrement de guirlandes dorées sur les contreplats (*Masson-Deronnelle*). **2.500 €**

Unique édition, rarissime, ce compte-rendu officieux des fêtes données en octobre 1668 dans le château d'Herbault (actuellement sur la commune de Neuvy, dans le Loir-et-Cher).

Depuis 1591, le château d'Herbault appartenait à la famille Phélypeaux qui le conserva jusqu'en 1814. Le banquet, les chevauchées, les spectacles et les illuminations du jour y sont agréablement décrits.

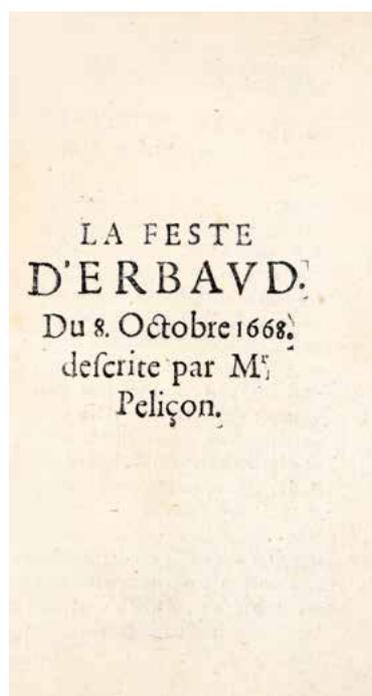
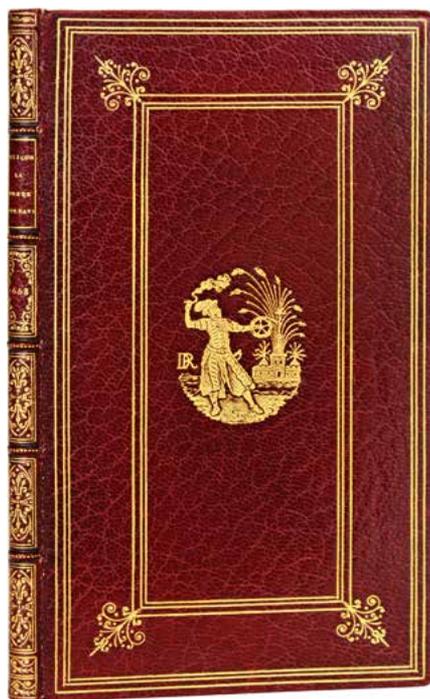
C'est aussi l'un des premiers textes publiés par Paul Pellisson-Fontanier (1624-1693), ancien secrétaire de Fouquet, incarcéré avec son maître en 1661, mais libéré en 1666 seulement. Ce récit a tout l'air d'une tentative de retour en grâce auprès du monarque, d'autant que l'occasion qui lui donna naissance - une fête somptueuse à laquelle Louis XIV assistait - forme comme le pendant « réparateur » des fêtes de Vaux qui avaient tant courroucé le jeune souverain. Quoiqu'il en soit, le fidèle du surintendant (il refusa toujours de témoigner contre lui) se vit récompensé : la charge d'historiographe du Roi, puis l'entrée à l'Académie française montrèrent que le Soleil ne voulut pas se montrer trop brûlant envers lui.

Cioranescu, *XVII*, 54 034. Ruggieri, 514. Au CCF, exemplaires seulement à la BnF, à l'Institut catholique, à Strasbourg et à Blois. Cf. Basseville : *La Feste d'Erbaud*, in : *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (Orléans, Herluison, 1911).

Très bel exemplaire, dans une fine reliure signée conjointement Masson-Debonnelle, ce qui correspond à l'activité conjointe de Germain Masson et Charles Debonnelle, ouvriers formés chez Capé, et qui ouvrirent en 1867 un atelier commun, actif jusque vers 1885.

Elle porte, au centre des plats, la marque symbolique de **Eugène-François-Désiré Ruggieri** (1817-1885), héritier d'une impressionnante tradition familiale et artificier de Napoléon III. C'est lui, en effet, qui aura exécuté tous les feux d'artifice officiels qui furent tirés, de 1852 à 1870, à l'occasion de la fête de l'empereur ; celui qui fut tiré à l'occasion du baptême du prince impérial et dont la pièce décorative représentait un grand baptistère ; celui qui fut donné, en 1855, à Versailles, lors du voyage de la reine Victoria ; celui de 1864, en l'honneur du roi d'Espagne. Ses feux les plus brillants depuis 1870, furent ceux qu'il composa en l'honneur du Shah de Perse en 1873, lors de l'Exposition universelle de 1878 et aux fêtes nationales du 14 juillet.

Cette élégante marque représente un artificier vêtu à la mode du XVI<sup>e</sup> siècle, comme produisant ex nihilo les illuminations sur une bâtisse à partir de ses instruments, flanqué du chiffre DR. Si le catalogue de la vente de l'importante collection de livres de fêtes et de pyrotechnie de Désiré (1873) est bien connue et utilisée de tous, cette marque est rare sur des exemplaires en circulation. Elle est au demeurant reprise sur la vignette ex-libris du même possesseur, contrecollée sur les premières gardes.



[FOSSA (François de)]. *Observations historiques et critiques sur le droit public de la Principauté de Catalogne & du Comté de Roussillon ; Où l'on fixe les véritables principes & les prérogatives de la noblesse ; pour servir à l'entière réfutation des écrits de M. l'abbé Xaupi sur la prétendue chevalerie des bourgeois honorés de Perpignan & de Barcelone. Perpignan, Imprimerie de Claude Le Comte, 1770, fort vol. in-4, [2] ff. n. ch. (titre, avis), xxxvi pp. (déchirure au f. xvii-xviii), iv pp., 20 pp., [2] ff. n. ch. [cartons], pp. 21-591, maroquin vieux-rouge, dos à nerfs cloisonné et fleuroné, pièce de titre, encadrement de double filet et large guirlande florale dorés sur les plats, double filet doré, tranches dorées, guirlande dorée en encadrement sur les contreplats (reliure de l'époque).*

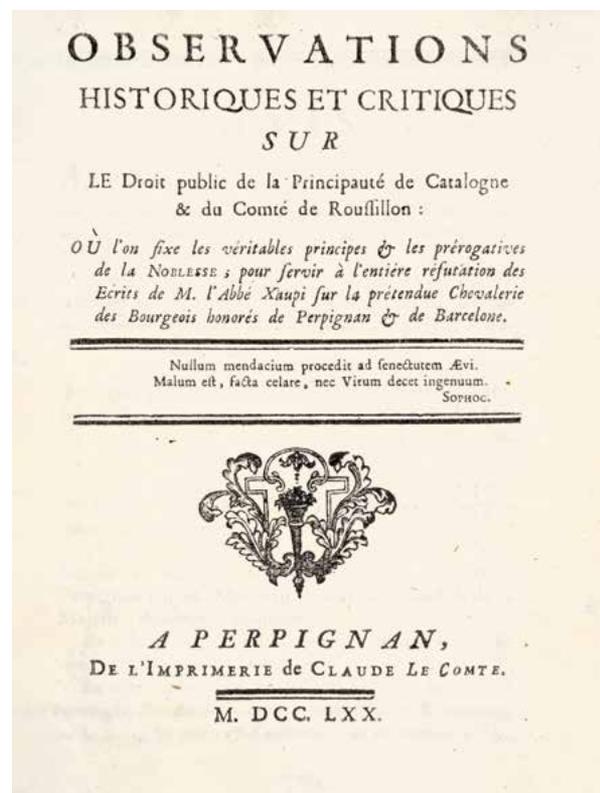
2.000 €

Seule édition de cet ouvrage rare.

François de Fossa (1726-1789), père du général portant le même nom, était un avocat perpignanais, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Roussillon et doyen de la faculté de droit de Perpignan. Il était également féru d'histoire locale. C'est à l'occasion d'un procès long et retentissant commencé en 1738 entre le corps de la noblesse de la province et les « bourgeois honorés » de Perpignan qu'il se livra à de longues et minutieuses recherches historiques. Il en publia le résultat en 1770 dans notre ouvrage. Il s'agit en partie d'une réplique à son contradicteur l'abbé Joseph Xaupi (1688-1778), auteur des *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Barcelone et de Perpignan* parues sept ans plus tôt (1763). L'abbé se remit à l'ouvrage et publia en 1773 une nouvelle édition de son texte en trois volumes. François de Fossa y répondit à son tour en 1777 par une *Réfutation abrégée des recherches sur la prétendue noblesse des bourgeois majeurs de Perpignan suivi d'un Mémoire pour l'Ordre des avocats*, contenant l'entière réfutation des recherches de l'abbé Xaupi...

Un défaut d'impression à l'Avis avait laissé des blancs qui ont été complétés par l'éditeur ou l'auteur lui-même. De la même main, à la page suivante, un texte manuscrit de 4 lignes demande à ce que l'éditeur soit excusé pour les fautes d'impression.

Palau, 198 280. Saffroy II, 33 316. Seulement deux exemplaires au CCF (BnF et Perpignan).



[FURETIERE (Antoine)]. *Les Preuves par écrit, des faits contenus au procès de Monsieur Furetière, & Messieurs de l'Académie Française.* Amsterdam, Henry Desbordes, 1688, in-12, [2] ff. n. ch. (titre, stances), 163 pp., avec un frontispice allégorique, et un f. vierge entre les pp. 126 et 127, basane brune marbrée, dos à nerfs cloisonné et fleuroné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*). Restaurations aux coiffes, coins et charnières. 3.500 €

Éditions originales, très rares.

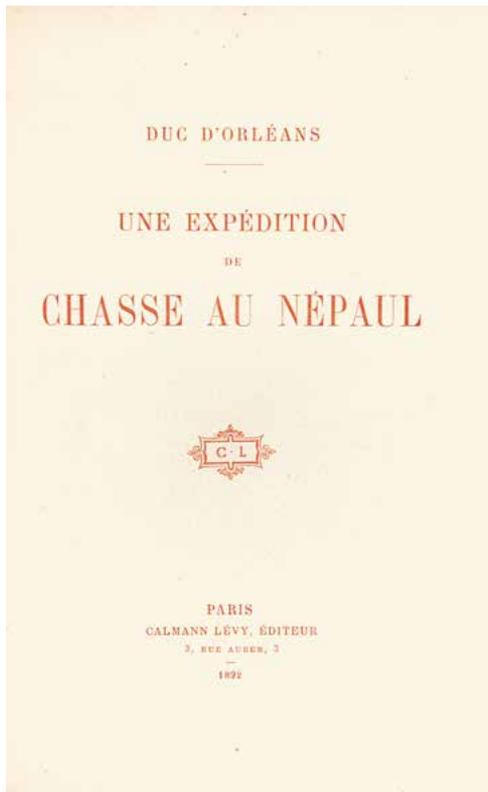
Notre recueil regroupe l'ensemble des pièces juridiques et pamphlétaires liées à l'affaire de l'expulsion d'Antoine Furetière (1619-1688) de l'Académie Française.

Elu dans les rangs de l'assemblée en remplacement de Pierre Boissat, mort le 28 mars 1662, Furetière ne s'intéressa qu'assez peu aux séances de l'Académie, mais poursuivit avec succès sa carrière d'homme de lettres. C'est en août 1684 qu'il sollicita et obtint du Roi un privilège pour la publication d'un dictionnaire de la langue française, auquel il travaillait depuis la publication, en 1654, de *l'Essay d'un dictionnaire universel*, et qui se trouvait désormais achevé. Or, ce projet ne pouvait que faire concurrence au *Dictionnaire de l'Académie*, décidé dès 1638 par Chapelain, mais dont les travaux n'avançaient pas : complètement à l'arrêt de 1650 à 1676, il avait reçu un semblant de progrès lorsque Colbert avait attribué un jeton de présence de 32 sous par jour aux Académiciens qui se montreraient assidus aux séances du Dictionnaire (1683). Ces « jetonniers » comme on les appelait étaient au nombre de treize (dont l'abbé Tallemant et La Fontaine), et ils se montrèrent furieux de la concurrence de Furetière, le firent exclure du sein de l'Académie le 22 janvier 1685, et portèrent l'affaire devant le Conseil du Roi. En dépit de l'appui de Louis XIV, le Conseil supprima le privilège du 24 août 1684 comme subreptice. Il s'ensuivit toute une série de factums par lesquels Furetière défendit sa cause devant l'opinion, et attaqua ses anciens collègues, sur le thème toujours d'actualité qu'un seul érudit valait mieux qu'une compagnie d'ignorants. Le *Dictionnaire de Furetière* ne put ainsi paraître qu'après la mort de l'auteur, en 1690, par les soins de Bayle, et tout le monde le trouva excellent, sauf les Académiciens, qui n'avaient d'ailleurs toujours pas fini le leur (la première édition ne parut qu'en 1694). En 1694 également, on réédita l'ensemble des factums de l'affaire sous le titre de *Recueil des factums d'Antoine Furetière*.

A la suite les autres pièces : I. Dialogue de Monsieur D. de l'Académie Française & de Monsieur L.M. Avocat en Parlement. *S.l.n.d.*, 38 pp. - II. Recueil de plusieurs vers, épigrammes, et autres pièces qui ont été faites entre Monsieur l'abbé Furetière, et Messieurs de l'Académie Française. Amsterdam, Henry Desbordes, 1687, 44 pp., [2] ff. vierges, puis pp. chiffrées 9-20, 8 pp., puis pp. chiffrées 21-36, 22 pp., un f. vierge, puis pp. chiffrées 37-62.

Cf. Brunet II, 1425.





**ORLÉANS (Louis-Philippe-Robert d'). Une expédition de chasse au Népal.** Paris, Calmann Lévy, 1892, in-4, [2] ff. n. ch., II pp., 235 pp., un f. n. ch. de table, avec 15 planches à l'eau forte de L. Fillol, hors texte, et un plan dépliant en couleurs « in fine », demi-marouquin vert à coins, dos lisse cloisonné en long, simple filet doré sur les plats, tête dorée, couverture et dos conservés (*Garidel*). Dos légèrement insolé. **1.800 €**

Tirage limité à 200 exemplaires hors commerce numérotés à la presse (180/200).

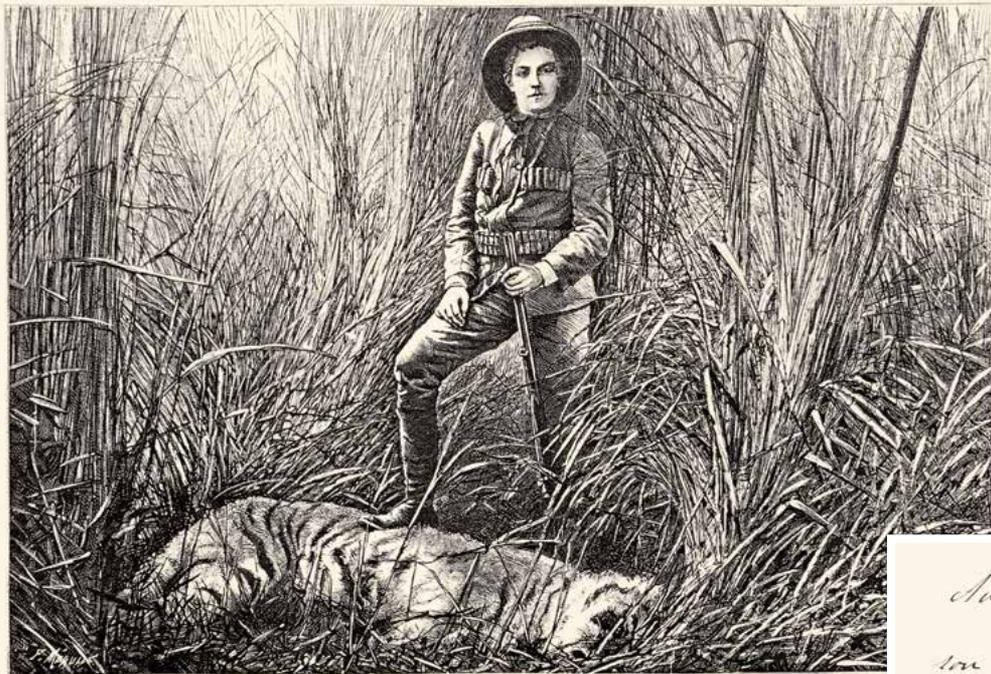
Unique édition, avec les planches en noir (certains exemplaires les présentent en couleurs).

Prétendant orléaniste à la Couronne de France (« Philippe VIII » pour les aficionados) à partir de 1894, Philippe d'Orléans (1869-1926) était bien Bourbon en ce qu'il préférait toujours la chasse à la politique. L'épisode cynégétique rapporté dans cette relation appartient à la période britannique du prince : admis à Sandhurst à la suite de la loi d'exil, et par décision personnelle de la reine Victoria, il en sortit sous-lieutenant et s'enrôla dans l'armée coloniale anglaise. Incorporé dans un corps d'élite, les King Royal Rifles, il fut affecté dans l'Himalaya, sous les ordres de lord Frederick Roberts. C'est à cette occasion qu'il découvrit l'Inde du Nord, le Sikkim et le Népal. Dans ces régions sauvages, il fut bientôt rejoint par son cousin germain, le prince Henri d'Orléans (1867-1901), fils du duc de Chartres, et les deux princes développèrent une grande passion pour la chasse et la collection des trophées.

Thiébaud, 705. Un seul exemplaire au CCF (Sainte-Genève).

Envoi autographe de l'auteur au docteur Joseph Récamier (1861-1935, à ne pas confondre avec son grand-père et exact homonyme le célèbre chirurgien), qui fut pendant trente-cinq ans le médecin de la Maison d'Orléans.

Bel exemplaire.



Au Docteur J. Récamier  
son plus fidèle compagnon de sport

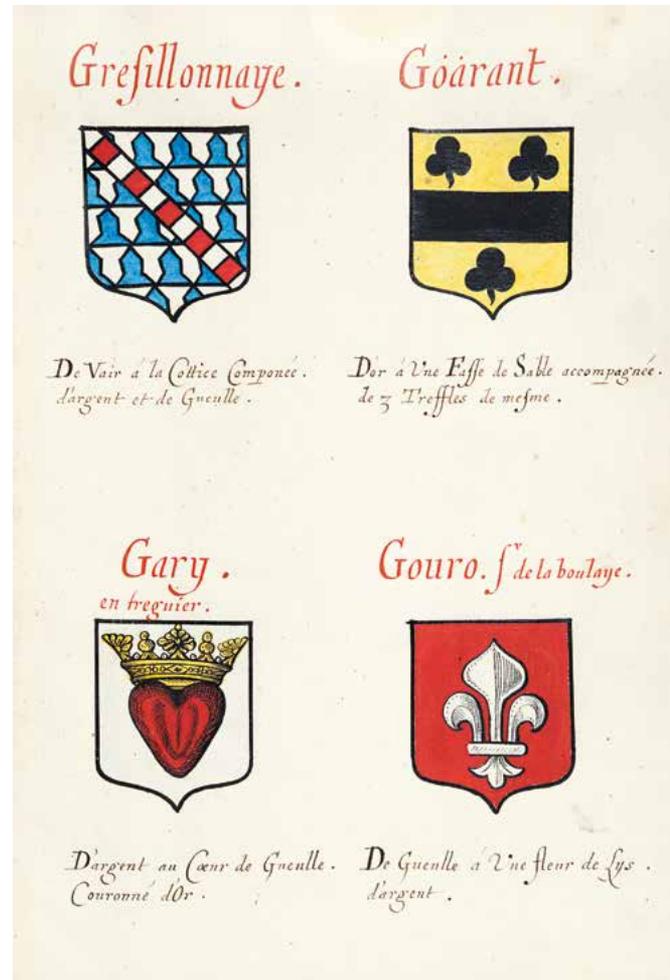
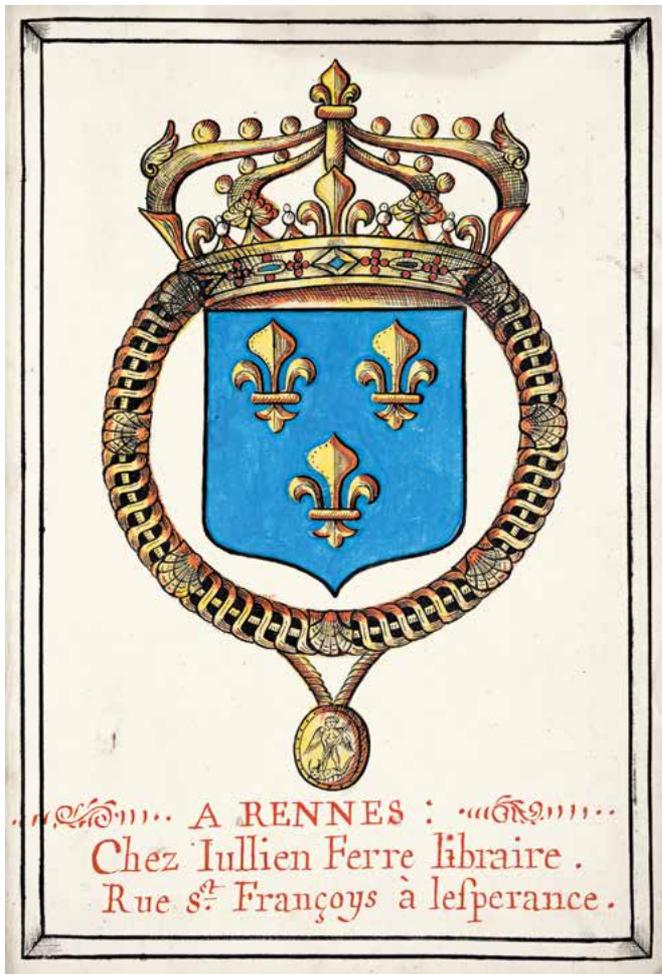
Philippe  
Duc d'Orléans

[MANUSCRIT] - [FERRE (Julien)]. **Blasons de seigneuries de Bretagne.** Rennes, rue St.-François, à l'Espérance, Jullien Ferré, s.d., (vers 1670), in-folio, titre dans un encadrement de double filet noir, avec armes de France aquarellées, [102] ff. n. ch., dont 99 regroupant 396 blasons aquarellés, au nom rubriqué, et légendés à la main en-dessous, vélin souple, dos lisse, traces de lacets, tranches mouchetées de rouge (*reliure de l'époque*). 3.500 €

Très bel armorial manuscrit, dont il ne semble pas qu'il corresponde à un titre imprimé en dépit de la curieuse adresse du premier feuillet : c'est chez le même Julien Ferré que fut publié en 1667 l'*Armorial breton* de Guy Le Borgne (1620-1671). Cet imprimeur-libraire était établi à Rennes dès 1650, il quitta cette ville en 1675 pour suivre le Parlement de Bretagne à Vannes, où il est attesté en activité de 1679 à 1681. Mais il était également peintre héraldiste, et il est loisible de lui attribuer les blasons de notre album. Sacher (p. 71) signale par exemple un manuscrit qui lui est attribué, avec la même adresse que le nôtre : *Liste de noms, armes et seigneuries de messieurs de la Cour de Parlement de Bretagne* (daté de 1650, et appartenant à la Bibliothèque de Rennes).

Ont été reliés à la fin :

I. Un diplôme imprimé sur peau de vélin, signé Charles d'Hozier et daté du 3 juillet 1699, portant enregistrement à l'Armorial général des armes de Jean Le Coq, sieur de La Rébergère (avec blason aquarellé). - II. Un grand feuillet plié portant des armes aquarellées (d'or à un lion parti de gueules et de sinople), proches de celles de la famille d'Espinay (en-dehors du fond), ou de la famille de Schomberg.



[VIEILH DE VARENNE (Raymond-Augustin)]. Drapeaux des bataillons de Paris. 1791 [sic]. S.l. [Paris], s.d., (1790), in-4, 60 planches gravées et finement aquarellées à la main (22 x 16 cm), découpées et contrecollées sur feuilles de papier fort postérieures, sous serpentes, demi-chagrin cerise, dos lisse cloisonné et orné en long de guirlandes et symboles révolutionnaires (*rel. des années 1840*).

6.000 €



nationale également colorisé, dont l'attitude et la physionomie varient également à chaque fois. Il faut souligner, outre l'exceptionnelle fraîcheur et netteté des coloris, l'extrême diversité des symboles adoptés par les Parisiens en ce moment fugace : abondent les emblèmes monarchiques (couronnes, fleurs de lis, bustes de Louis XVI), voire religieux (contrairement à l'image éculée, Paris demeure une cité très catholique), en même temps que patriotiques (coqs, vaisseaux de guerre) et proprement révolutionnaires (bonnets phrygiens, faisceaux, bastilles), ce qui est en fait naturel en cette brève période où tout paraît encore pouvoir se concilier, la Nation, le Roi, la foi, la loi ...

Comme on le souligne souvent, ces recueils demeurent les seuls témoignages qui nous soient parvenus de ces drapeaux, lesquels ont été détruits en application d'une loi du 27 août 1792, en raison des symboles monarchiques qu'ils contenaient.

Tourneux II, 6712.

Le titre du recueil est celui inscrit au dos du volume, il ne correspond à aucune page de titre ni mention manuscrite, les planches se présentant sans texte ni légende autre que le nom des districts.

Il existe, parus la même année 1790, trois recueils différents de ces drapeaux de la Garde nationale de Paris, tous au demeurant de la plus grande rareté. Pour l'identification du nôtre, on peut d'emblée éliminer celui de Sorin intitulé *Description curieuse et intéressante des soixante drapeaux que l'amour patriotique a offerts aux soixante districts de la ville et faubourgs de Paris* (Tourneux II, 6711), car il se présente au format in-8. Il est d'ailleurs le seul à présenter un long texte explicatif.

On peut aussi, semble-t-il, éliminer la *Collection complète des drapeaux faits dans les soixante districts de Paris lors de la révolution du mois de juillet 1789* (Tourneux II, 6713), puisqu'on ne trouve pas mentionnés sur les planches les noms du commandant et ceux du donataire de l'étendard, comme décrit par Tourneux.

Reste donc la plus belle et la plus soignée de ces suites, celle de Vieilh de Varenne (garde-magasin général des démolitions de la Bastille), ne présentant pas de titre, mais que Tourneux décrit sous l'intitulé [Collection entière des drapeaux de l'armée nationale parisienne] d'après le nom utilisé par Vieilh lui-même lors de la présentation qu'il en fit à l'Assemblée nationale lors de la séance du 7 octobre 1790. Notre exemplaire ne comporte cependant pas le frontispice gravé d'après Moreau le Jeune.

Les planches en couleurs, toutes numérotées selon les divisions de Paris primitivement adoptées, représentent les drapeaux, chacun soutenu par un Garde